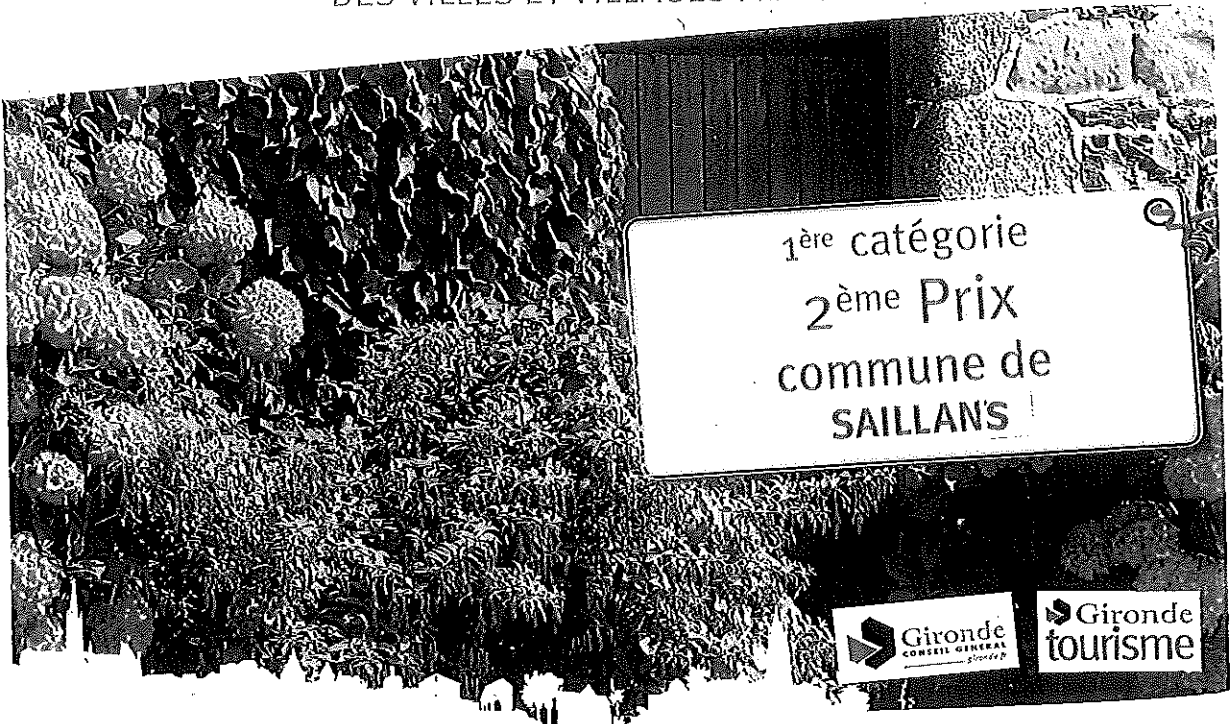


SAILLANS

Bulletin Municipal

N° 73

► Gironde **CONCOURS DEPARTEMENTAL**
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2011



Printemps 2012

S O M M A I R E

	Le Mot du Maire
<i>Page 1-3</i>	Compte rendu des réunions du Conseil
<i>Page 4-5</i>	Communiqué
<i>Page 6</i>	La page du personnel communal
<i>Page 7</i>	Cérémonie des vœux du Maire
<i>Page 8</i>	Concours des Maisons fleuries

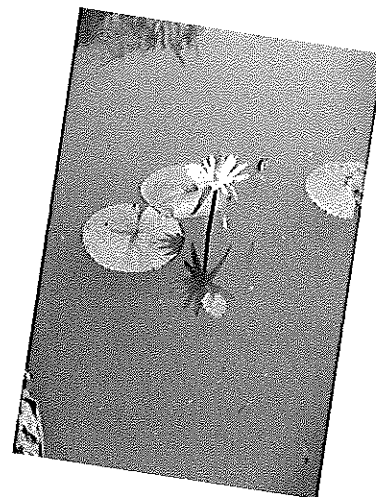
Les pages des Associations :

<i>Page 9-11</i>	Les Amis de l'église
<i>Page 12</i>	La Gym Volontaire
<i>Page 13</i>	L'Amicale des parents d'élèves
<i>Page 14</i>	Tou'Zazimut
<i>Page 15-16</i>	Professions libérales
<i>Page 17-18</i>	Le SDIS recrute
<i>Page 19-20</i>	PLIE
<i>Page 21-22</i>	ASPAT
<i>Page 23-24</i>	Confédération Nationale du Logement (CNL)
<i>Page 25</i>	SIVU du chenil du Libournais
<i>Page 26-29</i>	Dans la presse cet hiver
<i>Page 30-32</i>	Festivités dans le canton
<i>Page 33</i>	Nouveau : dépôt-vente à Galgon
<i>Page 34-36</i>	Jeux
<i>Page 37</i>	Appel à idées...
<i>Page 38</i>	Annuaire

Direction de la publication : Martine TILLET-FAURIE
Rédaction, conception, réalisation : Véronique HALE*
Photos: Mairie de Saillans – Frédéric DUPUY
Impression : Mairie de Saillans
Papier : 100 % recyclé**
Distribution : Services techniques municipaux

*sauf les pages des associations : associations elles-mêmes
**sauf couverture : papier PEFC™

Le Mot du Maire...



Chers Administrés....Chers Amis...

Le printemps est enfin là. Après les longues journées de neige que l'on a connues, les esprits se sont calmés. En effet, certains d'entre vous ont manifesté leur impatience parfois même anonymement. Croyez bien que nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour satisfaire au mieux les usagers de nos routes et chemins. Mais il faut bien comprendre que cette situation est relativement rare et heureusement. Nos services techniques avaient du sel en stock mais sur la durée des intempéries pas assez. Et il n'était pas possible de déneiger à la main neuf kilomètres de voirie. Il faut savoir que certaines avenues du centre de Bordeaux n'ont pas non plus été déneigées. Lors de ces intempéries relativement rares, il faut savoir faire preuve de solidarité. Nous sommes toujours à disposition et ça ne sert à rien d'avoir un comportement agressif dans ces situations.

Quoi qu'il en soit nous allons vers les beaux jours et tant mieux.

Notre plan local d'urbanisme étant applicable depuis le début de l'année, ce dossier est enfin clôturé. Toutefois, une modification sera ultérieurement apportée à ce document afin de prendre en considération l'avis de l'Etat concernant la zone de la Palus, située dans le périmètre de Natura 2000.

Nous travaillons toujours sur la convention d'aménagement de bourg et les travaux devraient commencer en fin d'année.

Des travaux de mise aux normes des toilettes de l'école seront effectués dans l'été et de la salle des fêtes en octobre. (Accès aux handicapés).

Je vous rappelle que nous nous retrouverons les 22 avril, 6 mai, 10 et 17 juin pour les élections présidentielles et législatives.

Le 2 mars dernier a eu lieu la remise des prix au niveau départemental des villages fleuris. Notre commune a obtenu un second prix dans sa catégorie. Le jury départemental apprécie maintenant depuis quelques années notre village pour son fleurissement, pour les efforts qui sont faits tant au niveau de l'accueil que de l'environnement.

Je clôturerai ce mot du Maire, en vous faisant part de mon absence pour raisons de santé dans les prochaines semaines. Le secrétariat de la mairie et mes adjoints seront bien entendu à votre disposition pendant cette période.

Bien à vous,

Martine TILLET-FAURIE

Maire de Saillans

Réunion du 9 janvier 2012 à 18 heures 30

L'an deux mille douze, le neuf janvier, à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saillans s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Martine TILLET-FAURIE, Maire.

Etaient présents : Mesdames Martine TILLET-FAURIE, Bénédicte VARREON, Isabelle GOBINAUD
Messieurs François MARTINEAU, Jean TILLET, Gabriel CHANSARD

Etaient absents : Mesdames Isabelle DUPUY, Brigitte RULLIER-LOUSSERT, Monsieur Olivier GOUJON

Madame VARREON est nommée Secrétaire de séance.

FDAEC 2012

Madame le Maire fait connaître au Conseil Municipal que le dossier concernant le F.D.A.E.C. doit être déposé.
Le Conseil décide de proposer les travaux et acquisitions suivants :

Travaux	Entrepreneurs	Total Hors taxes	Total T.T.C.
Panneaux électoraux	SEDI	1 200,00	1 435,20
Remplacement d'une Borne incendie	SOGEDO	2 117,91	2 533,02
Salle des fêtes : mise aux normes des sanitaires	Patrick SOULAS	9 811,00	10 497,77
Ecole : mise aux normes des sanitaires	Patrick SOULAS		
TOTAL		13 128,91 €	14 465.99 €

Convention de mise à disposition des Services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) pour l'instruction des actes d'Autorisation du Droit des Sols (ADS)

Le Conseil Municipal,

VU l'ordonnance n° 2005-1527 du 8 décembre 2005 relative au permis de construire et aux autorisations d'urbanisme,

VU les textes pris pour l'application de cette ordonnance, en particulier le décret n° 2007-18 du 5 janvier 2007 et l'arrêté ministériel du 6 janvier 2007,

VU l'article L 422-8 du Code de l'Urbanisme prévoyant la possibilité de mise à disposition gratuite des services déconcentrés de l'Etat pour l'instruction des actes ADS,

DECIDE :

- de confier aux services de la Direction des Territoires et de la Mer, l'instruction des actes ADS
- d'autoriser le Maire à signer la convention correspondante.

Questions diverses

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'elle présentera ses vœux le samedi 21 janvier 2012 à 11h00 à la salle des fêtes Rémy Barraud et que le repas des Aînés clôturera cette manifestation.

Monsieur MARTINEAU fait part à ses collègues qu'une réunion avec le Syndicat Intercommunal d'Electrification au sujet de la planification du changement des ampoules de l'éclairage public aura lieu le 16 janvier à 11h00.

Monsieur TILLET souhaiterait que les travaux entrepris dans le logement sis 14 le Bourg soient terminés au plus vite afin de permettre à la commune de le relouer dès que possible.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 19h40.

Réunion du 7 février 2012 à 18 heures 30

L'an deux mille douze, le sept février, à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saillans s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Martine TILLET-FAURIE, Maire.

Etaient présents : Mesdames Martine TILLET-FAURIE, , Isabelle GOBINAUD
Messieurs François MARTINEAU, Jean TILLET, Gabriel CHANSARD

Etaient absents : Mesdames Bénédicte VARREON, Isabelle DUPUY, Brigitte RULLIER-LOUSSERT,
Monsieur Olivier GOUJON

Madame GOBINAUD est nommée Secrétaire de séance.

Ouverture de crédit budgétaire

Le Conseil Municipal conformément à l'article L1612-1 du CGCT autorise Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Montant prévisionnel des crédits sur exercice 2012 :

Chapitre 20 : 30 000 €

Chapitre 21 : 25 000 €

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, seront inscrits au budget prévisionnel 2012 lors de son adoption.

Personnel communal

Le contrat de Jean-François COULAUD arrivant à son terme, et compte tenu des nouvelles conditions applicables aux contrats aidés, le Conseil Municipal décide d'embaucher à compter du 1^{er} avril 2012, pour une durée de 6 mois sur la base de 20 heures hebdomadaires, 2 personnes en CUI. L'une sera en charge de l'entretien des bâtiments et l'autre des espaces verts et de la voirie.

Travaux dans le logement communal

Afin que les travaux intérieurs soient terminés au 1^{er} mars 2012 et permettre la location à cette date du logement sis 14 le Bourg, des devis de peintures ont été demandés. Après étude de ces propositions, le Conseil décide de choisir l'entreprise Pascal Cabirol et de demander à cette dernière d'enlever de son devis la peinture des plafonds qui sont en bon état.

Demande d'adhésion au S.I.V.U. du Chenil du Libournais formulée par la commune de MOULIETS et VILLEMARTIN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VU l'arrêté préfectoral en date du 17 novembre 1983 – modifié successivement les 1^{er} octobre 1991, 17 février 1993, 6 août 1993, 29 mars 1996, 7 novembre 1996, 26 mai 1997, 27 avril 1999, 5 novembre 1999, 5 avril 2000, 6 juillet 2000, 10 janvier 2001, 13 juin 2001, 14 mai 2002, 12 septembre 2002, 21 août 2003, 13 août 2004, 20 avril 2005, 7 juin 2006, 29 janvier 2007, 21 mai 2007, 1^{er} juillet 2009 et 18 juin 2010 – portant création du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Chenil du Libournais, regroupant initialement 53 communes de l'arrondissement du LIBOURNE,

VU la délibération en date du 21 décembre 2011 par laquelle le Conseil Municipal de la commune de MOULIETS et VILLEMARTIN sollicite son adhésion au S.I.V.U. du Chenil du Libournais,

VU la délibération du comité syndical du S.I.V.U. du chenil du Libournais en date du 16 janvier 2012 acceptant la demande d'adhésion dont il s'agit,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que la vocation du S.I.V.U. est d'accueillir le plus grand nombre possible de communes,

ACCEPTTE la demande d'adhésion au S.I.V.U. formulée par la commune de MOULIETS et VILLEMARTIN.

F.D.A.E.C. 2012

Madame le Maire fait part à ses collègues des modalités d'attribution du Fonds Départemental à l'Équipement des Communes (FDAEC).

La réunion cantonale du 6 février 2012, présidée par Monsieur Michel FROUIN, Conseiller Général, a permis d'envisager l'attribution à notre commune d'une somme de 4 785.76 euros.

Après avoir écouté ces explications, le Conseil Municipal décide :

- de réaliser en 2012 les opérations suivantes :
Achat de panneaux électoraux
Remplacement d'une borne incendie
Mise aux normes des sanitaires – Salle des fêtes et école
Pour un montant total HT de 13 128.91 €
Soit TTC 14 465.99 €
- de demander au conseil Général de lui attribuer une subvention de 4 785.76 € au titre de ces investissements (hors voirie)
- d'assurer le financement complémentaire de façon suivante :
- par autofinancement, pour 9 680.23 €
et charge Madame le Maire à signer tous documents administratifs, techniques, financiers et juridiques nécessaires à la réalisation de ces opérations.

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2012

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la demande de subvention au titre de la DETR 2012 doit être déposée.

Le Conseil décide :

- de présenter le projet de mise aux normes des toilettes de l'école et de la salle des fêtes dans la cadre de l'accessibilité des établissements recevant du public.
Coût de l'opération : 9 811 € HT
- de demander une subvention au titre de la DETR 2012 pour un montant de 3 433.85 €.

Questions diverses

Travaux à prévoir :

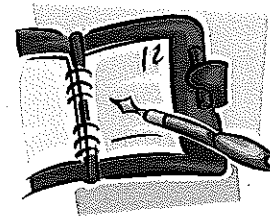
Compte tenu de la vétusté de certains bâtiments, et des difficultés à les chauffer correctement, le Conseil Municipal décide de demander des devis pour isoler l'école ainsi que le restaurant Les Catalpas.

Sécurisation de la route Crabignac / Villegouge

Monsieur Martineau expose aux membres du Conseil la dangerosité, due à la vitesse excessive, de la route qui va de Crabignac à Villegouge : chemin rural de la Poste. Après avoir entendu ces explications le Conseil est d'accord pour sécuriser ce tronçon. S'agissant d'une route qui est partagée avec la commune de Villegouge, Madame le Maire propose d'adresser un courrier à Madame le Maire de Villegouge pour connaître sa position sur la question.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 20h00

COMMUNIQUÉ



➤ RECENSEMENT MILITAIRE : GARÇONS ET FILLES

Les jeunes filles et les jeunes garçons nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 1996 sont priés de se faire recenser à la mairie de Saillans jusqu'au 31 mars 2012

- Pour s'inscrire se munir du livret de famille et la pièce d'identité
- Une attestation, indispensable pour passer vos examens ainsi que le permis de conduire vous sera délivrée.

➤ ELECTIONS 2012

Rappel : les élections présidentielles auront lieu les 22 avril et 6 mai 2012.

Les élections législatives auront lieu les 10 et 17 juin 2012.

Vous allez recevoir très prochainement votre nouvelle carte électorale.

➤ CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La Cérémonie du mardi 8 mai 2012 se déroulera au monument aux Morts à 11h 30.

Le rassemblement est prévu à 11h 15 à la mairie.

Après le dépôt de gerbe au monument un vin d'honneur sera servi à la Mairie pour clôturer cette manifestation.

➤ VACANCES SCOLAIRES

Printemps	Du vendredi 13 avril 2012 après la classe au dimanche 29 avril 2012 inclus
Été	Le jeudi 5 juillet 2012 après la classe

➤ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque de Saillans vous informe de la très prochaine ouverture du portail dédié aux bibliothèques de la Gironde :

Sur ce site, vous trouverez toutes les informations et actualités culturelles les concernant, mais aussi des critiques de livres, de disques et des coups de cœur. Vous pourrez rechercher des titres ou encore découvrir de multiples ressources en ligne. Alors n'hésitez pas à visiter www.biblio.gironde.fr

Et toujours : bibliosaillans@yahoo.fr pour toute demande ou information

➤ NOUVELLES COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Suite aux problèmes que nous avons rencontrés en début d'année avec notre ancien opérateur Bouygues Télécom, nous avons décidé de revenir chez Orange. Seul le téléphone de la mairie a été conservé :

Tel : 05.57.84.32.10

Fax : 09.70.62.09.98

E mail : mairie-de-saillans@orange.fr

Garderie et restaurant scolaire : 09.66.89.32.10

➤ TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ

En 2012 la municipalité a décidé de mettre aux normes d'accessibilité les sanitaires de la salle des fêtes (travaux prévus en octobre) ainsi que de l'école (prochaines vacances scolaires ou vacances d'été)

➤ CONCOURS MAISONS FLEURIES

Les inscriptions au concours des maisons fleuries sont ouvertes. Bulletin d'inscription page 8.

➤ CURAGE DES FOSSÉS 2012

Dans le courant de l'année nous allons procéder au curage de fossés notamment ceux de la Palus. De la terre provenant de ces curages sera mise à disposition. Si la récupération de cette terre vous intéresse merci de vous faire connaître au secrétariat de la mairie.

➤ KITS HYDRO ÉCONOMES

Ces kits qui peuvent vous permettre de faire des économies d'eau sont disponibles depuis plusieurs mois en mairie. Munissez-vous de votre facture d'eau, et de la somme de 2 € pour l'achat de ces "mousseurs" à installer sur vos robinets.

➤ COMPOSTEURS

Dans un souci de produire moins de déchets et de jardiner au naturel, des composteurs sont à votre disposition en mairie. Ils vous serviront à fabriquer votre propre engrais écologique avec vos déchets de cuisine et de jardin. N'hésitez pas, pour contribuer à une Terre plus saine, à venir en retirer un. Ils sont gratuits !

➤ RAPPEL À TOUS NOS ADMINISTRÉS :

INCINERATION DES VÉGÉTAUX :

Nous vous rappelons que l'incinération des végétaux (tonte, taille de haies, etc.) est **interdite du 15/03 au 30/04 et du 01/07 au 30/09** (Arrêté préfectoral du 11 juillet 2005). Elle est **tolérée du 01/05 au 30/06 et du 01/10 au 14/03 sur autorisation municipale**. Le mieux étant évidemment de les porter en déchetterie.

LAMPADAIRES EN PANNE :

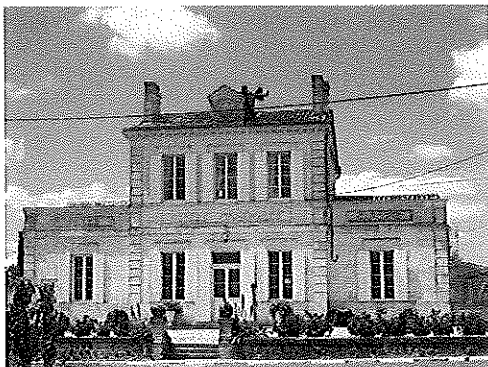
Dès que vous constatez un dysfonctionnement au niveau des lampadaires, merci de le signaler en mairie, sans oublier de **relever le numéro inscrit sur le lampadaire**.

POCHES JAUNES

Nous vous rappelons que les poches jaunes, distribuées gratuitement par le SMICVAL via la mairie, ne doivent servir qu'au tri sélectif.

Veillez à mettre votre **nom et le numéro de votre lieu-dit sur votre boîte aux lettres** : certains courriers reviennent systématiquement en mairie (le facteur, surtout en cas de remplacement, ne vous connaît pas forcément!)

LA PAGE DU PERSONNEL COMMUNAL



Services techniques

Jean-François COULAUD a obtenu par dérogation un renouvellement de 6 mois pour 20 heures hebdomadaires (les CUI ne sont plus pris en charge qu'à hauteur de 20 heures). Il sera donc encore parmi nous jusqu'au 28 août 2012. Il aura principalement en charge les espaces verts et l'entretien de la voirie.

Un nouvel agent à accueillir bientôt :

Abdelkader ZOUAI rejoindra l'équipe technique le 2 avril 2012. CUI de 6 mois, 20 heures par semaine également.

Cérémonie des Vœux du Maire, samedi 21 janvier 2012



Ce samedi 21 janvier, Martine TILLET-FAURIE a présenté aux Saillanais ses vœux pour l'année 2012, en présence de son équipe municipale et de Monsieur Michel FROUIN



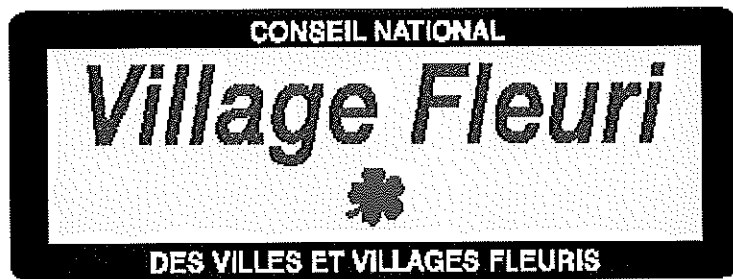
Le conseil Municipal a ensuite remis les prix à tous les participants aux concours des Maisons fleuries et des Décors de Noël 2011.

Puis le verre de l'amitié a été servi, réchauffant ainsi tous les cœurs.

Le traditionnel repas des Aînés a suivi et clôturé ces festivités. Cette année encore ce fut un succès ! Merci à Monsieur LOISEAU pour l'animation musicale de ce repas

La municipalité remercie les Saillanais pour leur présence à cette cérémonie. Elle remercie également les Châteaux Dalem, Lascaux et La Vieille Croix pour leur générosité.

Et tient à remercier tout particulièrement Monique MEDES, Isabelle BACHELOT, Isabelle BYTNAR, Naïma BAHASSA et Laurence de MECQUENEM pour leur travail, pour leur implication, pour avoir régalingé les yeux et les papilles de tous, bref, pour avoir fait de cette journée un véritable moment de bonheur.



BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS
DES MAISONS FLEURIES

Tous à vos outils, avec ce beau soleil, préparez vos jardins et inscrivez-vous au Concours des Maisons Fleuries.

Comme chaque année, les plus beaux jardins seront récompensés lors de la cérémonie des vœux au mois de janvier 2013.

Remplissez le coupon ci-dessous et ramenez-le au secrétariat de la mairie avant le 09 juillet 2011. Vous pouvez aussi vous faire inscrire par téléphone au 05 57 84 32 10
Ou par e-mail : mairie-de-saillans@orange.fr

Madame, Monsieur.....

Participera (ont) au Concours des Maisons Fleuries

Seuls les inscrits seront récompensés





ASSOCIATION DES AMIS DE L'ÉGLISE DE SAILLANS

Assemblée générale du vendredi 20 janvier 2012 à 14h 30

Excusés "Mmes Mesde , Faurie , Sèze , Boyé , Perdreau, Feydieu et les autres adhérents.

Présents "Mr Trocard, Mmes Trocard, Herve , Fautrat , Boissiere , Pelletier , Roy. ~~La jus.~~

Ordre du jour

- Bilan moral et financier 2011
- Renouvellement du bureau
- Cotisation 2012
- Travaux fonds baptismaux
- Loto du 26 février
- Questions diverses
- Bilan moral

Au nom de l'Association des amis de l'Église, je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année. Déjà un an écoulé et le premier anniversaire de la disparition de Mme D'Arfeuille, une messe sera dite à son intention ce samedi 21 janvier à 18h à l'église de Saillans. Pour ce qui est des différentes manifestations 2011, les participants du loto du dimanche 30 avril ont apprécié le changement de jour et d'horaire. Fidèles dans leur participation, ce fut un bon succès.

Il faut signaler que nous avons eu la messe de la St Vincent le samedi 22 janvier, avec le concours de la chorale de Galgon et des Gentilhommes de Fronsac, lesquels à l'issue de la messe ont offert une dégustation.

Nous avons eu un concert en l'Église donné par l'ensemble choral de Libourne sous la direction de Mr Goujon, qui a réuni un public intéressé et enchanté par cette musique. Nous continuerons ce partenariat dans la mesure du possible.

Les journées du patrimoine du 17 et 18 septembre : le samedi et dimanche de 15 à 18 heures n'ont pas eu le succès souhaité. Seuls 4 visiteurs sur ces deux jours. Une question se pose, doit on continuer à participer à ces journées ou alors une année sur deux ?

Les travaux des fonds baptismaux vont se poursuivre à partir du 15 février 2012, puisque la subvention 2011 est valable 2ans. Ils devront être terminés pour la fin juin.

Malgré cette période de crise, nous renouvèlerons notre demande de subvention auprès de la mairie dans le courant du mois de mars. Moins d'adhérents, moins de cotisations, il nous faut faire un effort de recrutement.

L'ordre du jour étant passablement chargé, je passe la parole à Mme Roy qui nous représente dans des activités au sein de la Maison de Pays.

- Bilan financier : nVoir feuille annexe
- Renouvellement du bureau : Le tiers du bureau sortant est reconduit dans ses fonctions. Nous vous remercions pour votre confiance accordée.
- Cotisations 2012 : Elle reste à 26 euro comme l'an passé.
- Travaux des fonds baptismaux : Mr Brun débutera les travaux vers le 15 février. La subvention accordée à l'association, sera utilisée pour cette tranche de travaux , soit 2.296 € pour 3.827,20 € de facture. Nous reprendrons contact avec les Ets Dupuy de Bordeaux pour l'état de certaines grilles de protection des vitraux.
- Loto du 26 février : Pas d'autre date disponible , le calendrier est très pris. IL aura lieu le Dimanche 26 février à 15h à la salle des fêtes de Saillans. Nous solliciterons les adhérents et les propriétaires pour les lots.
- La rencontre des Saillannais et Saillansons qui a eu lieu le week-end de l'ascension 2011 s'est conclu par la venue d'une délégation de Saillansons lors des journées portes ouvertes des Vins de Fronsac. L'association a participé à ces deux journées et à la signature de la chartre de jumelage officialisée . Notre échange sera culturel et historique sur l'histoire de nos deux communes.
- Questions diverses : Nous participons à l' Association des arts et de la culture ,afin de garder en mémoire l'histoire de nos villages . Le sujet actuel traite de la vie du forgeron. Les personnes ayant des renseignements et anecdotes peuvent les communiquer à Mme ROY.
- Mme Pelletier propose une nouvelle idée de concert avec la chorale et la commune de Peujard Nous étudierons cette proposition .

Il est 16h ,nous clôturons notre assemblée générale. Merci ç tous.

A .A.E.S.

Fronsa' messes

avril-mai 2012

Samedi 31 mars 18 h	Rameaux	Saint-Germain la Rivière
Dimanche 1er avril 9 h 15		Galgon
Dimanche 1er avril 11 h		Fronsac
Jeudi 5 avril 19 h	Jeudi saint : Messe de la Cène	Fronsac
Vendredi 6 avril 15 h CHEMIN DE CROIX	Vendredi Saint	Saint-Ciers d'Abzac
Vendredi 6 avril 20 h OFFICE DE LA CROIX		Fronsac
Samedi 7 avril 21 h	Messe de la Vigile pascale	Périssac (profession de foi des 5 ^e)
Dimanche 8 avril 9 h 30	1 ^{er} dimanche de Pâques : Messe de la Résurrection	Saint-Michel de Fronsac
Dimanche 8 avril 11 h		Galgon
Samedi 14 avril 18 h 30	2 ^e dimanche de Pâques	Saint-Martin du Bois
Dimanche 15 avril 10 h 30		Fronsac
Samedi 21 avril 18 h 30	3 ^e dimanche de Pâques	La Rivière
Dimanche 22 avril 10 h 30		Périssac
Samedi 28 avril 18 h 30	4 ^e dimanche de Pâques	Saint-Genès de Fronsac
Dimanche 29 avril 10 h 30		Fronsac
Samedi 5 mai 18 h 30	5 ^e dimanche de Pâques	Savignac de l'Isle
Dimanche 6 mai 10 h 30		Périssac (1 ^{ères} communions)
Samedi 12 mai 18 h 30	6 ^e dimanche de Pâques	Mouillac (Saint-Fort)
Dimanche 13 mai 10 h 30		Galgon
Jeudi 17 mai 10 h 30	Ascension	Vérac
Samedi 19 mai 18 h 30	7 ^e dimanche de Pâques	Saint-Ciers d'Abzac
Dimanche 20 mai 10 h 30		Fronsac
Samedi 26 mai 18 h 30	Dimanche de Pentecôte	Saint-Michel de Fronsac
Dimanche 27 mai 10 h 30		Périssac


 Église
 Catholique
 en
 Fronsadais

Secteur Pastoral du Fronsadais
 5 route de Libourne 33126 FRONSAC
 Tel. 05 57 51 27 47 – accueil@fronsadais.catholique.fr
 Pour recevoir la feuille hebdomadaire des annonces paroissiales, inscrivez-vous sur <http://fronsadais.catholique.fr>

Marche - pèlerinage des Rameaux
 Dimanche 1^{er} AVRIL dans l'après-midi
 de Saillans à Fronsac.
 Rendez-vous à 14 h 30 à l'église de Saillans.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE SAILLANS

Merci aux adhérents du club et leurs amis d'être venus fêter les 25 ans de l'association lors de la soirée du 24 mars.

Une soirée très réussie qui remotivera les gymnastes avant la période des maillots !!

Et pour ceux et celles que cela tente, nous vous attendons tous les mercredis à la salle des fêtes de Saillans à 19h.

Loto de l'école

Suite aux intempéries de cet hiver, nous avons pris la décision de reporter notre Loto.

Nous vous rappelons donc que le loto aura lieu le Samedi 7 Avril 2012 à 20h30 à la salle des fêtes.

De nombreux lots sont à gagner : ordinateur portable, tablette numérique, lecteur blu-ray, paniers garnis, jambon, bon d'achat,

Venez nombreux. Nous comptons sur votre présence pour que ce soit une réussite.

L'amicale des parents d'élèves.

Tou'zazimut



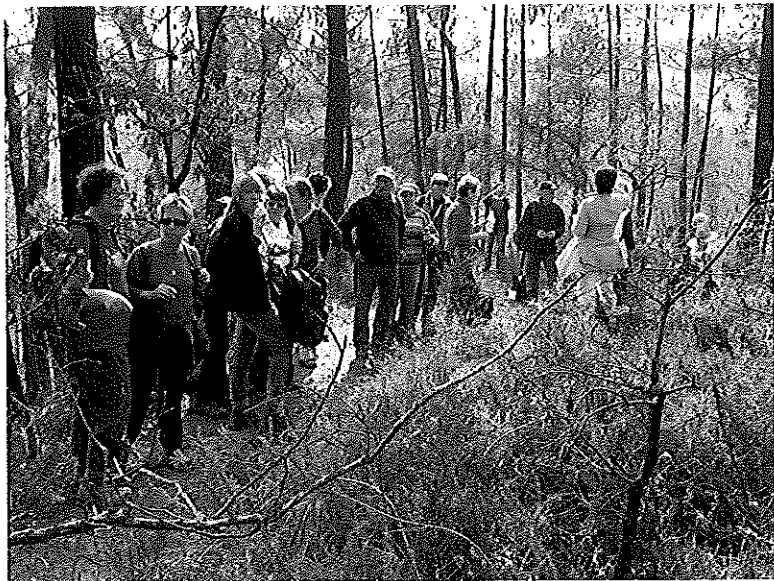
Marcher...

La marche est la meilleure façon d'aller au fond des choses et de s'imprégner du paysage. Prendre son temps, s'arrêter pour écouter le chant des oiseaux. Respirer à l'ombre des chemins sont autant de petits

bonheurs tous simples.



Les randonneurs en ballade à Saint Germain la Rivière



Le Maine-Pommier

Pour tous renseignements contactez Gilbert Maleix 06 26-44-35-79 ou la mairie.

Retrouvez toutes les infos de l'association sur le blog de Tou'zazimuts :

<http://clubtouzazimut.blogspot.com/>

Professions libérales...

Madame Patricia ODRY, pédicure podologue, installée à Saint André de Cubzac et résidant à Saillans, a le plaisir de vous faire savoir qu'elle fait également des visites à domicile et qu'elle se tient donc à votre disposition pour le cas où vous auriez besoin de ses services.

(Déplacements dans tout le Fronsadais).

Vous pouvez la joindre au 05 57 84 87 03



Dépann'agri-auto

Dépannage à votre domicile de matériels agricoles et véhicules..

N'hésitez pas à contacter Olivier CAZENAVE :

au 06 18 88 29 41



Madame Astrid BERSON, infirmière (qui remplace Mme Chantal PALVAIR, à la retraite depuis le 1^{er} octobre 2011)

06.60.90.46.89

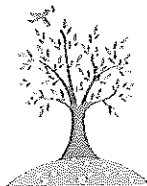


EURL Au fil de l'Arbre...

Elagage, Abattage délicat, Débroussaillage, Taille de haies, Evacuation des déchets

Jérémy RENEAUD, élagueur diplômé "taille et soin aux arbres" vous propose ses services afin d'intervenir dans vos arbres, toujours dans le respect de ces derniers et en toute sécurité. Il peut également tailler les haies, débroussailler dans tout type de végétaux et est équipé pour évacuer tous les déchets.

Jérémy RENEAUD :
11 Le Moulin 33141 SAILLANS
05.57.51.04.75
06.84.23.79.63
jeremyreneaud@hotmail.com



Ingénierie et formation
Performance environnementales
Audit - Etude énergétique
Diagnostic technique immobilier

WWW.LSDIAG.FR

ANTHONY LANFRY
Responsable Technique

GSM: +33(0) 6.23.52.35.70
MAIL: SUDUEST@LSDIAG.FR

475, CHEMIN DE PINEAU
33240 SAINT ANDRÉ DE CUBZAC
GIRONDE

AIDE A DOMICILE

Sandrine FY
21e Basque
33141 SAILLANS
06.32.81.04.82
sandrineboisard@orange.fr

Contactez-moi, je suis à votre disposition pour tous renseignements.

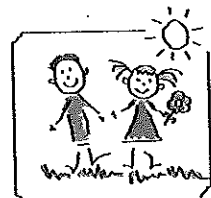
Réflexologie plantaire
Energétique chinoise

Fanny FUDAL

les Strulliez
33141 Saillans
06.23.39.33.92
Uniquement sur rendez-vous

Christine BONNAUD
Assistante Maternelle
Agrée

7, Le Basque
33141 SAILLANS
05 57 25 92 98
06 85 67 45 36

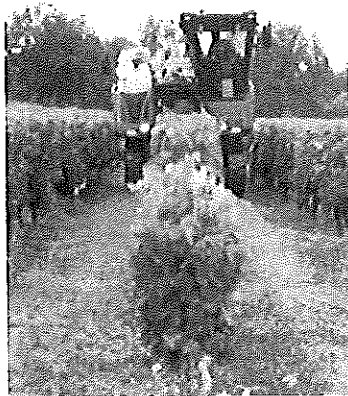


Guillaume FAURIE
Reynaud n°7
33141 SAILLANS

Au service du vignoble....

☎ 06 23 60 23 96

Installé en micro-entreprise, compétences de tractoriste et de conducteur de machines à vendanger (ou travaux avec machine) au service des viticulteurs....Devis gratuit et sans engagement...



Brico Services

Pour vous rendre la vie plus facile !

Services aux particuliers
et aux professionnels

Entretien

Jardinage

Bricolage

Vigilance

conception / image3D / maquette

Helene ROY 0687207449
3 cordeneau 33141 SAILLANS

brindarchi@hotmail.fr / www.brindarchi.fr

ARCHITECTE D.C. / HMOMP.

www.brico-services.com

Stéphane Vieillard - Reynaud 33141 Saillans

Téléphone : 06 37 45 40 79

ÊTRE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

ALIBOURNE

61 Sapeurs-Pompiers Volontaires répartis en 4 équipes et 69 Sapeurs-Pompiers Professionnels qui assurent 4170 interventions par an.



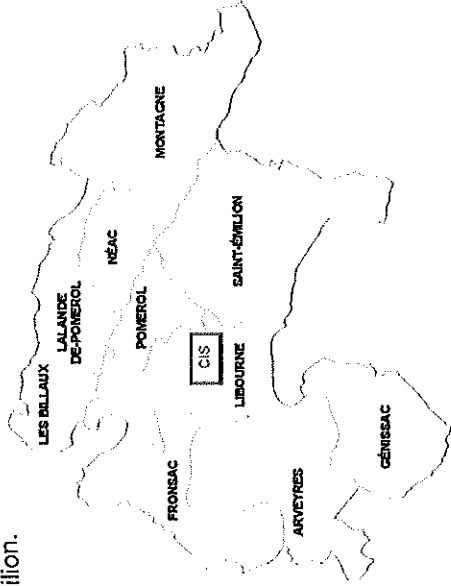
Assurer des astreintes indemnisées depuis son

domicile.

Participer aux actions de secours ainsi qu'aux manoeuvres à raison de 4h par mois, le samedi matin de la semaine d'astreinte.

Résider dans les communes de :

Arveyres, Fronsac, Genissac, Lalande de Pomerol, St les Billaux, Libourne, Montagne, Néac, Pomerol, St Emilion.



Votre contact :

Capitaine Yanik FOLLAIN

26 rue du général Monsabert 33500 Libourne

Tél: 05.57.55.89.41

Fax: 05.57.51.72.15

Mail: secretariat-ddv@sdis33.fr

A St Loubès - St Sulpice

75 Sapeurs-Pompiers Volontaires répartis en 6 équipes qui assurent 1960 interventions par an.

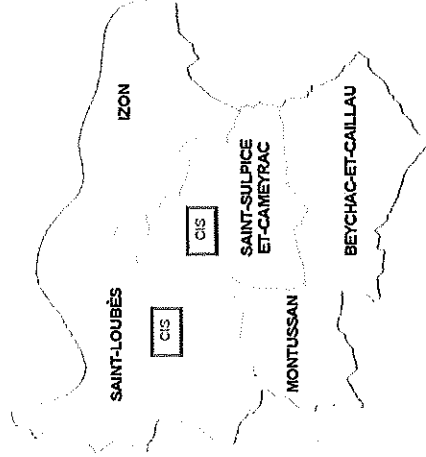


Assurer des astreintes indemnisées depuis son domicile.

Participer aux actions de secours ainsi qu'aux manoeuvres à raison de 4h à 8h par mois, un samedi proposé.

Résider dans les communes de :

Beychac et Caillau, Izon, Montussan, St Loubès, St Sulpice et Cameyrac, Salleboeuf.



Votre contact :

Le Chef de Centre

3 chemin de Nice 33450 St Loubès

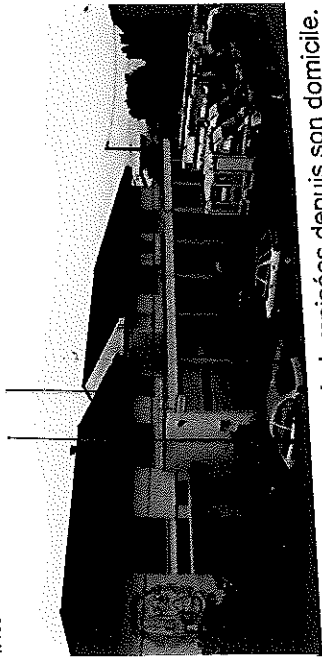
Tél: 05.57.97.00.85

Fax: 05.56.78.94.92

Mail: secretariat-ddv@sdis33.fr

A St André de Cubzac

45 Sapeurs-Pompiers Volontaires répartis en 3 équipes et 8 Sapeurs-Pompiers professionnels qui assurent 1650 interventions par an.

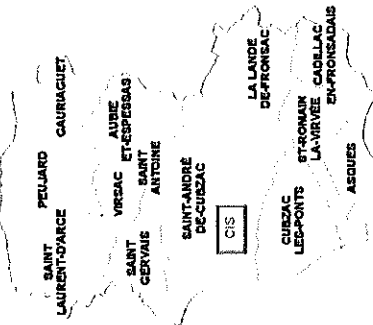


Assurer des astreintes indemnisées depuis son domicile.

Participer aux actions de secours ainsi qu'aux manoeuvres à raison de 4h par mois, sur un week-end proposé.

Résider dans les communes de :

Asques, Aubie et Espessas, Cadillac en Fronsadais, Cubzac les Ponts, Gauriaguet, Lalande de Fronsac, Peujard, St André de Cubzac, St Antoine, St Gervais, St Laurent d'Arce, St Romain la Virvée, Verac et Virsac.



Votre contact :

Lieutenant David WALAS

10 allée de Verdun 33240 St André de Cubzac

Tél: 05.57.94.01.50

Fax: 05.57.43.53.60

Mail: secretariat-ddv@sdis33.fr

Sapeur-Pompier volontaire pourquoi pas vous?

Devenir Sapeur-Pompier Volontaire

Conditions de recrutement

- ▶ Etre âgé de 18 à 55 ans.
- ▶ Résider préférentiellement à moins de 10 min du centre de secours.
- ▶ Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale (notamment être vacciné contre l'hépatite B).
- ▶ Jouir de ses droits civiques et se trouver en situation régulière au regard du service national.
- ▶ Deux recrutements par an : Juin et Novembre.

Modalités de recrutement

- ▶ Un dossier d'engagement à retirer au centre de secours.
- ▶ Des examens médicaux d'aptitude à l'emploi de sapeur-pompier.
- ▶ Des tests physiques au centre de secours (2500 m de course à pied en moins de 15 min, 10 pompes et 15 abdominaux).
- ▶ Un entretien de motivation avec le chef de centre.

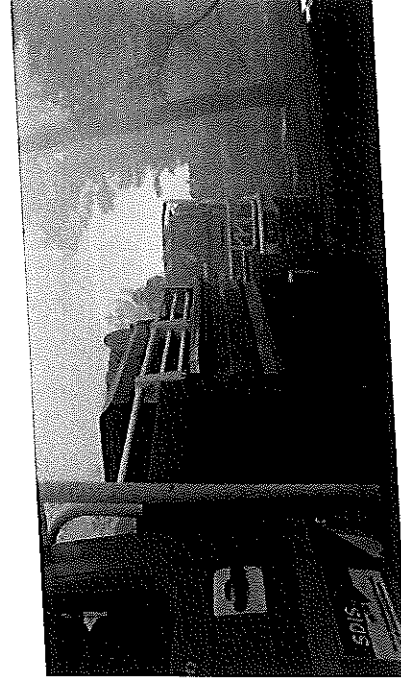
Formation

Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, suivie d'une formation continue.

En France, 200 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier.



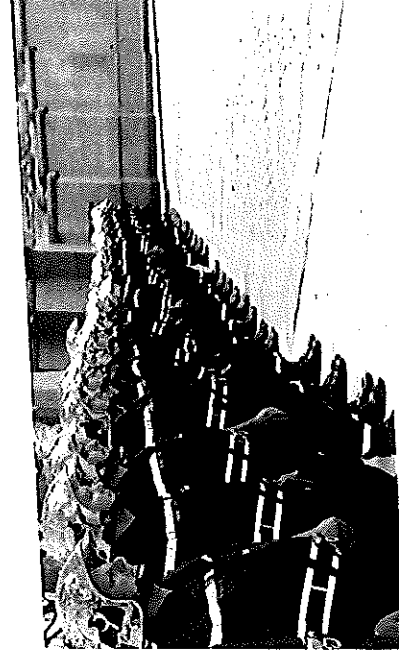
En Gironde près de 2400 Sapeurs-Pompiers Volontaires exercent l'ensemble des activités dévolues aux services d'incendie et de secours aux côtés de 1900 Sapeurs Pompiers Professionnels.

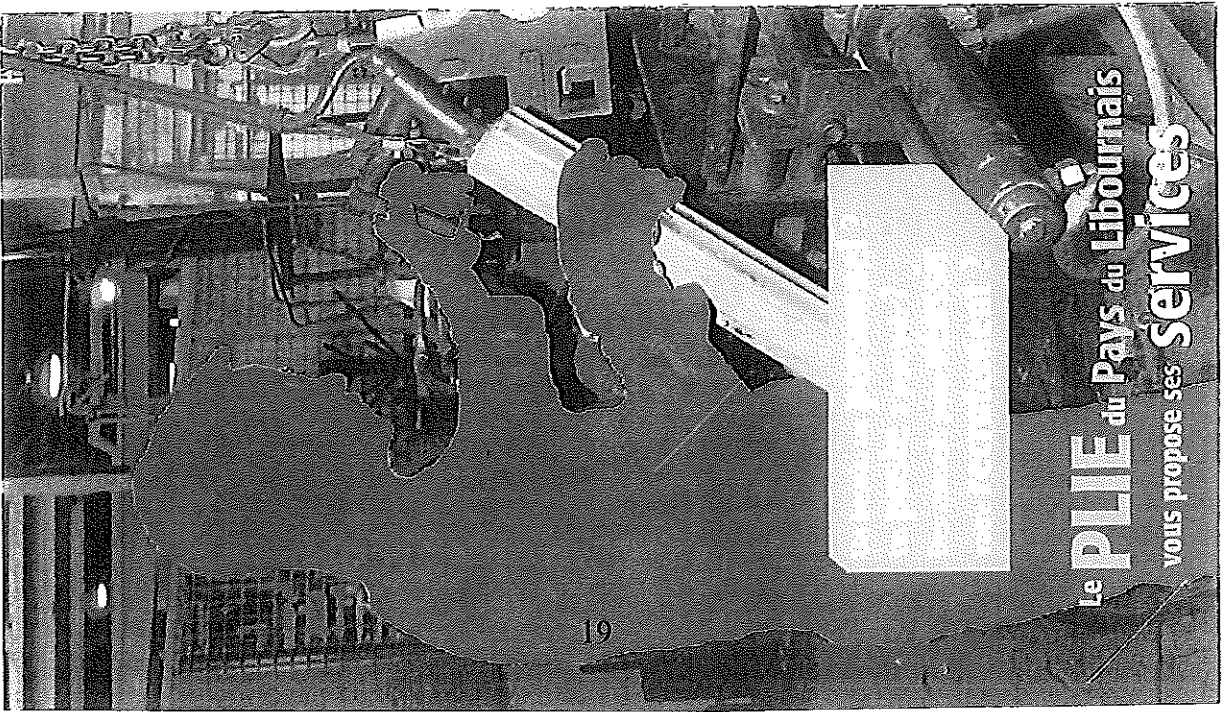


Savez-vous que votre soutien peut également prendre la forme d'un engagement citoyen, aux côtés des 4600 sapeurs-pompiers de Gironde?



Les Sapeurs-Pompiers sont un élément indispensable pour garantir, année après année, la qualité du dispositif de secours tant sur notre département que sur l'ensemble du territoire national.





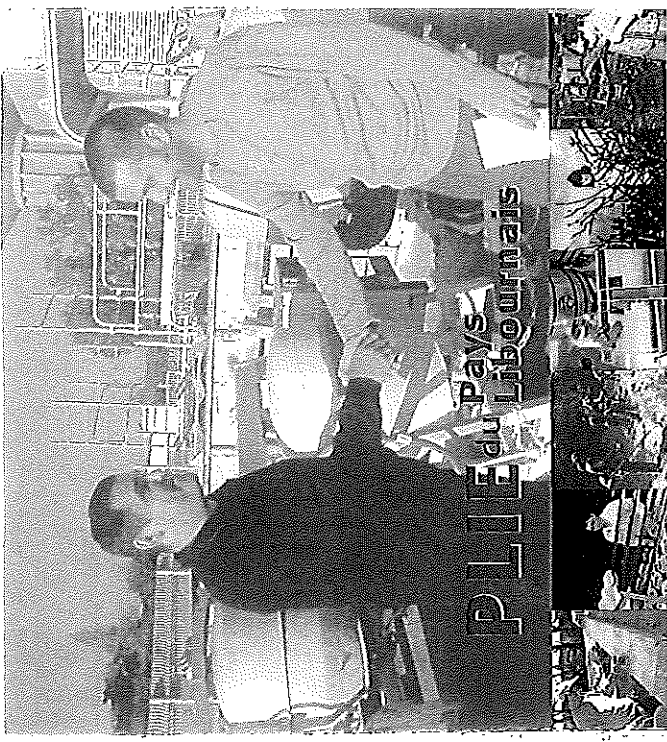
Le **PLIE** du Pays de Libournais
vous propose ses **services**

10 Communautés de Communes
et 2 communes du Libournais sont
engagées pleinement dans le PLIE
du Pays de Libournais. Celui-ci est
co-financé par ces collectivités,
le Conseil Régional d'Aquitaine,
le Conseil Général de la Gironde et
le Fonds Social Européen.

une spécificité le réseau

Le PLIE du Pays de Libournais
mobilise et coordonne
les acteurs et les ressources
du territoire en lien avec
l'emploi.

Il travaille en partenariat
étroit avec l'ANPE,
les organismes de formation,
les collectivités territoriales
et les entreprises.



PLIE du Pays
de Libournais

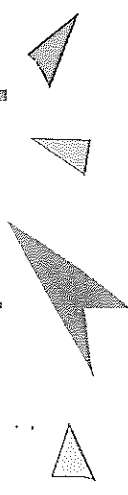
Un territoire s'engage pour l'emploi

Communes et C.D.C. adhérentes au PLIE

- la Communauté de Communes de Castillon-Pujols
- la Communauté de Communes du Pays de Coutras
- la Communauté de Communes de l'Entre-Deux-Mers-Ouest
- la Communauté de Communes du Pays Foyen
- la Communauté de Communes du Canton de Fronsac
- la Communauté de Communes du Canton de Gîtres
- la Communauté de Communes de la Juridiction de St-Emilion
- la Communauté de Communes du Libournais
- la Communauté de Communes du Sud-Libournais
- la Communauté de Communes du Brannais
- la Commune de Boëves-de-Castillon
- la Commune de Saint-Seurin-sur-l'Isle



**Entreprises, prenez
le PLIE pour l'emploi**



Un mode d'action : la rencontre

Partir des besoins de votre entreprise et proposer une aide au recrutement en vous mettant en contact avec des candidats disponibles et correspondant aux attentes de votre entreprise.

Un vivier permanent de 350 candidats

proximité
simplicité
gratuité

Une vocation : l'emploi

Mener vers l'emploi durable des demandeurs d'emploi du Libournais en respectant des objectifs quantitatifs et qualitatifs ambitieux : sur 5 ans, accompagner 2000 personnes et permettre à la moitié d'entre-elles d'accéder à un C.D.I. ou un C.D.D. supérieur à 6 mois.



La méthode accompagner

Une équipe de chargés de relations entreprises se mobilise sur le territoire. Rattachés à des structures partenaires du PLIE (Communautés de Communes), ils mettent leurs compétences à votre disposition.

Un chargé de relations entreprises du PLIE peut ainsi, à votre demande, vous aider :

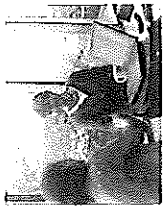
- à définir un **profil de poste**,
 - à mettre à plat **les compétences, les aptitudes et le savoir-être** attendus,
- afin :
- d'opérer une pré-sélection des candidats ;
 - de proposer des mises en relation rapides avec les profils adéquats.

Après le recrutement d'un candidat, le chargé de relations entreprises assure un suivi du contrat durant 6 mois.

L'équipe du PLIE connaît bien les candidats potentiels et leur a permis au fil du temps de construire **un projet professionnel cohérent**

Les différentes étapes (orientation, formation, expériences en entreprise...) ont validé la **motivation** des personnes et leur **capacité à occuper avec succès** un poste de travail.

De nombreux employeurs du Libournais, publics ou privés, utilisent les compétences du PLIE comme un appui à leur évolution et contribuent ainsi à développer l'emploi.



J'avais du mal à être ce que j'attendais pour le poste de préparateur de compétences. Le PLIE m'a aidé à mettre en avant ce qui était vraiment important pour moi et m'a présenté deux candidats avec des profils auxquels je n'aurais pas forcément pensé. Laurence G. a été choisie pour un CDD de 6 mois et je vais bientôt lui proposer un C.D.I. //

Gérard D., directeur administratif, secteur de l'Industrie

réactivité
adaptation
compétences

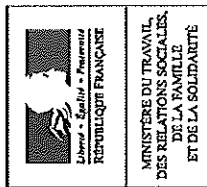
La possibilité d'embaucher sous contrats aidés la plupart des candidats permet de bénéficier d'allègement de charges sociales.

Nous avons décidé de travailler régulièrement avec le PLIE car il nous permet de recevoir des candidatures déjà validées correspondant à des personnes prêtes à travailler immédiatement, même si leur parcours antérieur a parfois été difficile. Nous avons depuis 2004 embauché 6 personnes sur des postes d'adresse d'accueil et d'agent d'entretien. //

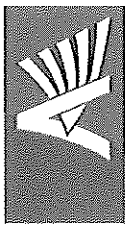
Henri R. et Nicole F., secteur de la grande distribution



Nos partenaires



R E G I O N



AQUITAINE



Communes de
Libournais BERGERAC



Communauté
de Communes
du Pays Foyen



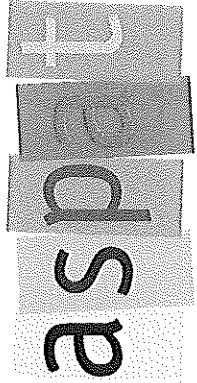
Communauté de Communes
de la Juridiction de Saint-Emilion
Culture, Espérance !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BRANNAIS

santé
famille
retraite
services



dordogne



Association pour la promotion Sociale
et Professionnelle
par les Activités Techniques

GARAGE SOCIAL

ANTENNE DE LIBOURNE

GIRONDE

Tél. : 05 57 23 13 66
Fax : 05 57 23 13 47
aspat-libourne@orange.fr

Contact :

- **M. Sébastien LECOMTE**
Mécanicien 2 roues

DORDOGNE

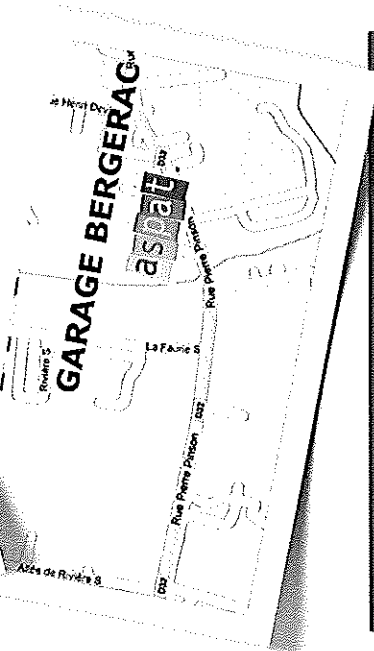
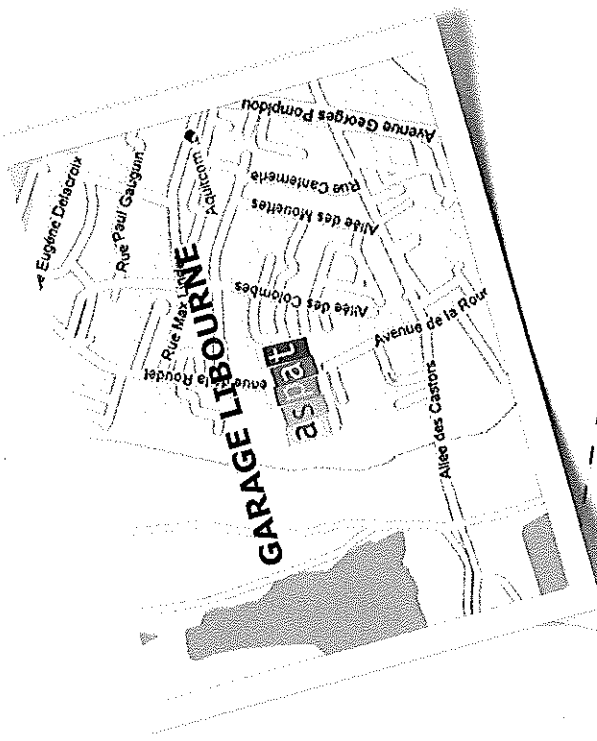
39, route Pierre Pinson 24100 Bergerac
Tél. : 05 53 57 16 73
Fax : 05 53 57 18 43
aspat-mecanique@orange.fr

Contacts :

- **M. Philippe CHASSAGNOLE**
Coordinateur des 2 garages

- **M. Dominique REY**
Mécanicien 2 roues

- **M. Jean ARBOS**
Mécanicien voitures



HORAIRES D'OUVERTURE		
du lundi au vendredi		
Matin	Après-midi	
de 8h30 à 12h00		de 14h00 à 17h30

Siège Social ASPAT :

4, rue Gaudra 24100 Bergerac
Tél. : 05 53 22 37 40
Fax : 05 53 22 04 90
aspat@orange.fr

Notre action

L'ASPAT a pour objectif l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté.

Pour atteindre cet objectif et permettre à ces personnes d'accéder à l'emploi ou à une formation qualifiante, l'ASPAT :

- mène une action pour l'obtention du permis de conduire
- par la mise à disposition ou la réparation de voitures, cycles et cyclomoteurs,
- propose d'acquérir des savoir-faire et des savoir-être par un contrat de travail dans le jardinage (production maraîchère et entretien d'espaces verts) ou dans la mécanique (mécanique automobile, cycle et motocycle),
- Assure un suivi personnalisé pour une insertion en milieu professionnel.

Nous remercions nos partenaires, nos membres et nos bénévoles qui, par leur engagement et leur soutien permettent l'existence et l'action sociale de notre structure.

Objectif du Garage Social

Une aide à la mobilité des personnes en difficulté dans le cadre d'un projet socio-professionnel

Pour qui ?

- Allocataires du R.S.A. et ayants droit,
- Demandeurs d'emploi,
- Personnes en formation
- Scolaires en situation de stage en entreprise
- Travailleurs saisonniers, etc.
- Personnes résidant dans le grand Bergeracois et dans le sud du département.

Comment ?

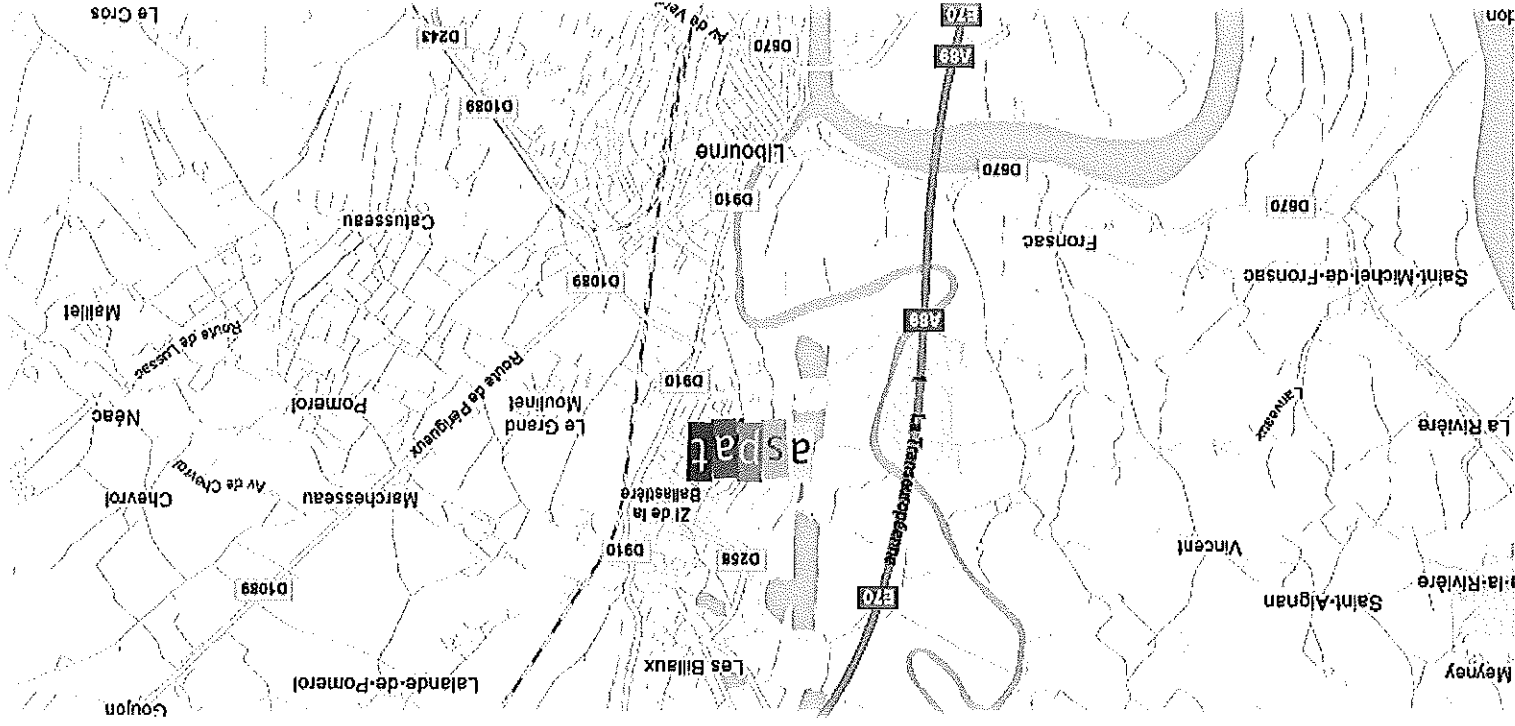
Sur prescription du demandeur par les référents sociaux (Pôle Emploi, Conseil Général, Missions Locales, PLIE,...)

C'est l'organisme prescripteur qui évalue le bien-fondé de la demande et nous transmet une prescription.

Les services proposés

- Diagnostics de réparation.
- Gratuité des réparations mécaniques sur voitures, cyclomoteurs et cycles. **Les pièces à changer sont fournies par l'utilisateur.**
- Mise à disposition de voitures, de cycles, et cyclomoteurs.

Une participation par semaine et une caution sont demandés à chaque bénéficiaire par mise à disposition.



VOUS AVEZ UN PROBLEME LIE AU LOGEMENT, A LA CONSOMMATION?

DEFENDEZ -VOUS, REJOIGNEZ LA CNL !

Nous sommes une association d'usagers du logement et d'accédants à la propriété et nous nous sommes regroupés pour nous défendre ensemble sur tous les problèmes qui relèvent du logement et de la consommation.

Nous avons décidé de créer une permanence juridique à LANGON pour mieux défendre vos intérêts de locataires et de consommateurs, notamment sur les sujets qui vous touchent au quotidien :

Les charges et réparations locatives	Les états des lieux
Les baux d'habitation	L'eau
Les locations meublées	Les énergies
Les baux commerciaux	Les dossiers de surendettement
La téléphonie	Les assurances

LA CNL SE BAT AVEC SES ADHERENTS POUR FAIRE RESPECTER LEURS DROITS ET PROTEGER LEUR POUVOIR D'ACHAT

Qui sommes-nous ?

Première organisation nationale d'habitants, la Confédération Nationale du Logement a pour mission principale de défendre l'intérêt des locataires et des accédants à la propriété.

Elle milite pour le droit au logement pour tous.

La Confédération nationale du logement est aussi une association de consommateurs agréée.

Elle siège dans diverses instances concernant **le logement et la consommation**.

La représentativité de la CNL

- Lors des élections des représentants des locataires dans les HLM et les EPL en 2010, la CNL a conforté sa position de première organisation d'usagers du logement.
- Les résultats électoraux ont confirmé avec 43,47% des sièges et 66,56 % en Gironde le rôle de premier plan qu'occupe la CNL en tant qu'association de défense des intérêts des habitants et des consommateurs du pays.
- Ce bon résultat est dû à l'activité de milliers de militants bénévoles, de la justesse des propositions et des analyses notamment dans la relation étroite entre l'exercice du droit au logement pour tous et la création d'un véritable service public au logement.

Les réalisations de la CNL près de chez vous :

Des remboursements grâce aux contrôles des charges:

- De TVA
- D'encombrants
- De débouchages de canalisations
- De comptage, de fuites d'eau
- De télésurveillance des ascenseurs
- Du traitement des graffitis

Des règlements de litiges:

- Des remboursements de dépôt de garantie
- Des contestations d'états des lieux
- La réalisation d'entretien, de gros travaux, de réhabilitations
- Une relative limitation de hausses de loyers

Les permanences dans votre ville

Le 1^{er} vendredi et 3^{ème} mardi de chaque mois de 9 heures à 11 heures sans rendez-vous pour vous aider dans vos démarches de conciliation et de règlement de litiges.

ADRESSE : Bourse du Travail - 19 rue GIRAUD - 33500 LIBOURNE

(Lors de votre venue à nos permanences, portez tous les documents qui ont trait à vos questions)



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DU CHENIL DU LIBOURNAIS



Ouvert du Lundi au Samedi 10h/12h (communes adhérentes) 14h/18h (Tout public) Le 1^{er} Dimanche du mois 15h/18h

05.57.69.69.88

PENSE « bêtes »
Fichier canin : 01 49 37 54 54
Fichier félin : 01 55 01 08 08

1 Petit Champ – 33660 Saint Sauveur de Puynormand

sivuchenildulibournais@orange.fr

Site Internet : www.chenildulibournais.net

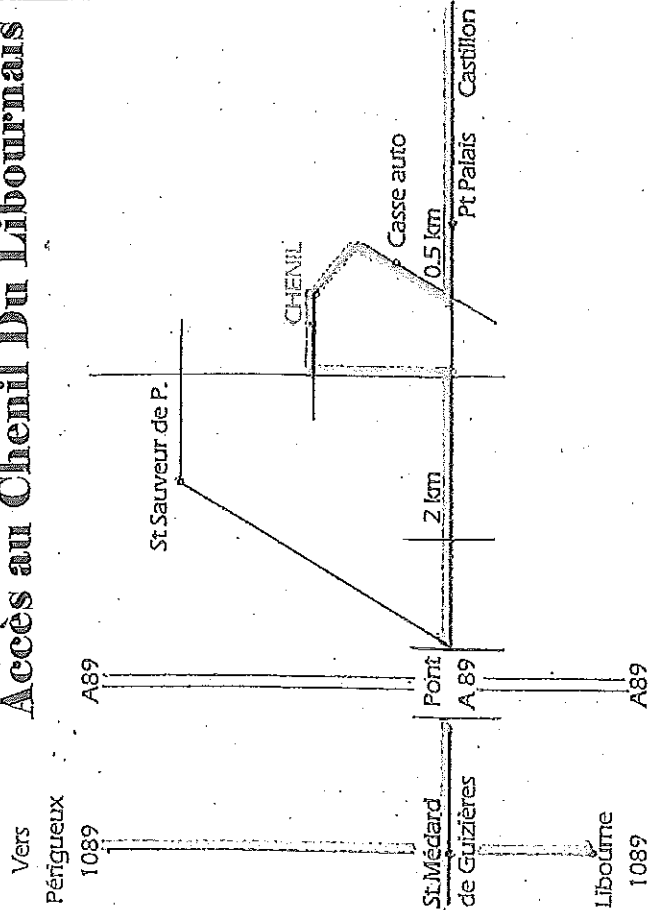


Vous avez perdu ou trouvé un animal

Réagissez vite, contactez-nous ! Alerte aussitôt votre mairie et les mairies alentours, commissariats, gendarmerie, cabinets vétérinaires les plus proches, autres fourrières du département, la société centrale canine ou féline. La mairie s'occupe de l'acheminement des animaux errants à la fourrière, sachez que vous ne pouvez pas les déposer vous-même.

Très important : l'identification d'un animal est obligatoire. Le responsable étant la personne enregistrée au Fichier National, il est très important en cas de perte ou de vol de l'animal, de s'assurer de la mise à jour de la carte de puce ou de tatouage auprès de la Centrale Canine ou Féline. N'oubliez donc pas de signaler toute modification de situation dès qu'elle se produit : changement d'adresse ou de propriétaire, date de cession, décès ou vol de l'animal...

Accès au Chenil Du Libournais



présentation de la carte de l'animal, moyennant un coût de 16 € (prise en charge) plus 10 € (par jour de pension pour un chien) et 5 € (pour un chat)

- s'il n'est pas identifié : nous vous demandons en supplément, les frais d'identification de votre animal d'un montant de 45 € (obligatoire avant la restitution)

Un délai de garde de 8 jours est obligatoire avant placement. Au-delà de ce délai, l'animal est adoptable, le propriétaire pouvant encore le récupérer.

Association de Placement des Animaux du Libournais (Association Loi 1901 créée en 2003 en partenariat avec le SIVU)

VOUS VOULEZ ADOPTER UN ANIMAL

Attention c'est un acte responsable !

Avant de prendre la décision, une réflexion s'impose. L'adoption est un engagement à long terme, 10 à 15 ans en moyenne.

Conditions d'adoption : être majeur, fournir une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. Prévoir une cage pour les chats, un collier et une laisse pour les chiens.

Adoptez-moi !
Je serai un bon
compagnon



TARIFS D'ADOPTION :

Chien à partir de 95 € / Chat à partir de 46 €

Puce électronique comprise

Vous devez vous séparer de votre animal

Nous pouvons le récupérer ! Important : lors du dépôt, il est obligatoire de nous délivrer la carte d'identification de l'animal ainsi qu'un justificatif d'identité.

TARIFS D'ABANDON Chien 76 € / Chat 38 €

Je pars en vacances puis-je laisser mon animal en pension ?

Oui ! L'identification et les vaccins sont obligatoires, afin d'éviter toute maladie ou contamination durant le séjour (carnet de santé obligatoire)

TARIFS DE PENSION

Chien 10 €/jour

Chat 5€/jour

Le SIVU et l'APAL sont habilités à recevoir dons et legs

Votre animal a été déposé en fourrière

s'il est identifié (par puce ou tatouage) : la restitution est immédiate sur

Jeudi 22 décembre 2011 à 06h00

Libourne

Six médaillés au sein des établissements Rolland



Médaillés ou pas, les plus anciens des employés des entreprises Rolland ont été mis à l'honneur. (photo f. d.)

Lundi soir, à l'occasion de la soirée pour célébrer les 25 ans de l'acquisition du château Fontenil par la famille Rolland, six médailles du travail ont été remises aux employés des diverses entreprises Rolland.

C'est tout d'abord Jean-Paul Rives, technicien viticole et Corinne Bost, secrétaire, qui travaillent tout les deux au sein de l'exploitation familiale Scea des Domaines Rolland, qui ont été récompensés. Ils ont reçu tout les deux la médaille d'argent pour leurs vingt ans d'ancienneté.

Médaille d'argent aussi pour ses vingt années de présence au sein du laboratoire vinicole pour un des œnologues, Jean-Philippe Fort. Toujours au sein de ce même laboratoire, c'est une laborantine, Viviane Costas, qui pour ses trente-cinq ans d'ancienneté a reçu la médaille d'or.

C'est dans le cadre de l'activité commerciale, Sarl Rolland Œnologie, que deux collaborateurs actifs depuis trente années ont reçu la médaille de vermeil : Yvette Pasquier, secrétaire comptable, et Jean-Luc Moro, directeur du magasin.

M. Rolland a remercié ses collaborateurs pour leur fidélité et leur dévouement. Il a aussi mis à l'honneur quelques employés qui suite à des changements de structures ou de raisons sociales sont passés au travers de la procédure des médailles.

Frédéric Dupuy

© www.sudouest.fr 2012

Un PLU à retravailler



Les vœux du maire ont été l'occasion de remettre les prix des maisons fleuries et des illuminations de Noël. PHOTO: D.

Samedi midi, Martine Thillet-Faurie, maire de la commune, a présenté ses vœux à la population, à la salle des fêtes, en présence de Michel Frouin, président de la Communauté de communes.

Elle a souhaité avant tout, lors de cette cérémonie, rendre hommage à toute l'équipe municipale qui l'entoure, élus ou employés. Elle a rappelé que Marc Foucard avait pris sa retraite et que dorénavant c'est Olivier Fudal qui assure l'entretien de la commune.

Ce début d'année est un peu difficile car le sous-préfet a répondu défavorablement au projet de plan local d'urbanisme (PLU). En effet, celui-ci doit être revu car le Conseil n'a pas assez pris en compte la zone de la palus dans le cadre de Natura 2000.

« Ce sont des heures et des heures de travail qui n'ont pas abouti, mais nous ne baissons pas les bras, soulignait le maire. La volonté est toujours là, tout comme l'envie de réussir et de faire mieux pour que vous,

les Saillanais, vous sentiez bien dans ce petit village qui est le nôtre. »

Remise de prix

Elle a ensuite remis plusieurs prix pour le concours du village fleuri et pour les illuminations de Noël, manifestations qui participent à créer dans le village une ambiance plus chaleureuse.

À l'issue de cette cérémonie, les anciens du village étaient invités au traditionnel banquet. **Frédéric Dupuy**

SAILLANS / « CLUB TOU'ZAZIMUT »

Randonnée les pieds dans la neige !



Les randonneurs ont bravé le froid samedi après-midi pour une marche organisée par le club à Aubie-Espessas. Les températures étaient négatives mais le soleil et la bonne humeur étaient là. Tous étaient ravis de marcher dans un contexte différent et de s'être oxygéné lors de cette balade de plus de trois heures !

Dans le froid et la bonne humeur.

Pratique

Pour rejoindre le club 06.2644.35.79.
Email : clbtouzazimut@gmail.com
Blog : www.clubtouzazimut.blogspot.com

LE RESISTANT
jeudi 16 février 2012

31

SAILLANS

La mairie aux abonnés absents

La mairie de Saillans ne peut plus émettre ni recevoir d'appel, le téléphone est coupé.

Joël CAURRAZE

Une fin d'année 2011 bien difficile avec le dossier du PLU. Mais le maire, ne désarme pas et garde grand espoir de voir sortir un jour son dossier sur le PLU (Plan local d'urbanisme). Présenté une première fois, le sous-préfet de Libourne a répondu défavorablement au projet et il devra être remis sur la table et revu par le conseil municipal en prenant en compte plus d'importance sur la zone de la palus dans le cadre de Natura 2000.

«Voilà parfois des heures et des heures de travail qui ne voient pas aboutir les dossiers, mais ne baissons pas les bras. La volonté est toujours là et pour vous les Saillanais, l'envie de réussir et de faire au mieux pour que vous vous sentiez bien dans ce petit village qui est le nôtre», a souligné l'édile lors de la cérémonie des vœux à la population.

2012 ne démarre pas mieux que s'est terminée 2011. Coupée du monde, la mairie de Saillans ne peut plus émettre ou recevoir d'appels téléphoniques, seul un disque mentionne : « Le numéro que vous



avez demandé n'est pas attribué, votre appel ne peut aboutir». Les administrés, les administrations ne peuvent plus joindre la mairie pour un téléphone qui est coupé et Internet qui ne fonctionne plus «à cause de l'opérateur Bouygues Télécom», colère Martine Tillet Faurie qui, en voulant changer d'opérateur pour la mairie, était loin de penser à une telle angoisse. Entourée de son conseil municipal et en présence de Michel Frouin, conseiller général du canton et président de la communauté de commune, Martine Tillet-Faurie en préambule a tenu à remercier tous les membres du personnel communal en rappelant que Marc Fourcade, le cantonnier chargé de l'entretien de la commune avait fait valoir ses droits à la retraite et était remplacé par Olivier Fudal. «Il a su reprendre la succession en

À l'occasion des vœux les lauréats des maisons fleuries et des illuminations de Noël ont été récompensés.

toute sérénité», a précisé l'édile. Cette cérémonie des vœux à la population était l'occasion de remettre des prix aux lauréats des Concours des maisons fleuries, un embellissement qui complète le fleurissement assuré par les services de la commune et les illuminations de Noël pour les Saillanais qui ont mis en valeur leur habitation en cette fin d'année 2011. Et comme toujours, c'est dans la plus grande convivialité que cette cérémonie des vœux s'est terminée autour de petits fours et d'un apéritif.

Saillans

La mairie aux abonnés absents depuis un mois

La petite collectivité du Fronsadais est privée de téléphone et d'Internet. Une erreur de l'opérateur, Bouygues Telecom, que dénonce le maire, Martine Tillet-Faurie.



La maire, Martine Tillet-Faurie, est excédée par la situation causée par Bouygues Telecom. (Photo Frédéric Dupuy)

La mairie de Saillans aux abonnés absents : téléphone et Internet ont été coupés par l'opérateur Bouygues Telecom pour impayés. Alors même que toutes les factures ont toujours été honorées. « Nous subissons, et les habitants également, une situation due à une erreur de l'opérateur », critique Martine Tillet-Faurie, la maire excédée. « Depuis plus d'un mois maintenant la mairie est isolée, sans moyen de communication. » Et cela pose de sérieux problèmes à cette petite collectivité assurant plusieurs missions essentielles de service public.

Retour en arrière : le 20 novembre 2011, le fournisseur d'accès Internet envoie un courrier, signifiant que la commune est redevable de la somme de 278,99 € inscrite au fichier des impayés, « ce qui peut avoir pour conséquences de restreindre la ligne ».

Surprise, la secrétaire générale Véronique Halé se tourne rapidement vers la trésorerie de Fronsac pour confirmer que tous les paiements ont bien été effectués. Le Trésor constate que les factures ont bien été honorées et qu'un virement a même été fait en double pour payer une relance. Au bout du compte, c'est Bouygues Telecom qui doit 116,30 €. Un courrier avec justificatifs des paiements est immédiatement adressé à l'opérateur qui, par téléphone, affirme que le dossier va être réglé.

Des dysfonctionnements

Pourtant, le 29 décembre 2011, impossible de se connecter à Internet depuis la mairie, et le standard téléphonique reste désespérément silencieux. L'opérateur a coupé la ligne. Il considère que la mairie lui doit 336,02 €.

S'ensuit alors toute une série de courriers (papier) et d'échanges téléphoniques infructueux (à partir de téléphones mobiles personnels). « Nous avons envoyé un recommandé avec accusé de réception le 3 janvier », précise Martine Tillet-Faurie. « À ce jour, nous n'avons toujours pas de réponse. Et par téléphone, on tombe sur les plateformes habituelles... »

L'opérateur affirme que « les collectivités sont considérées comme des professionnels et des conseillers clientèle sont formés spécifiquement pour leur répondre ». Quant à la réactivité d'intervention, le service presse de Bouygues Telecom « imagine que l'on fait plus vite pour un pro, sachant que ça a un impact économique... », sans certifier un égard particulier pour la collectivité victime de cette situation qui s'éternise.

Contrat résilié

Bouygues Telecom reconnaît « avoir mis du temps à comprendre l'origine du problème. Apparemment, il y a eu une erreur dans l'intitulé d'un versement que nous n'avons pas pu associer au compte client de la mairie de Saillans. Ce n'est pas notre faute, mais aujourd'hui le dossier est à jour ».

Ce qui n'est pas de l'avis de la mairie qui maintient que Bouygues doit toujours rembourser le trop-perçu. Depuis quelques jours, Internet est enfin revenu, mais le téléphone ne sonne toujours pas. Il devait être rétabli « au plus tard aujourd'hui ».

Cette coupure a entraîné de nombreux dysfonctionnements avec les services administratifs comme la sous-préfecture, la gendarmerie, le service des impôts... Et les administrés se sont retrouvés dans l'impossibilité de contacter leur mairie.

Le plus dommageable concerne les listes électorales. Les deux inscriptions par télétransmission réalisées entre le 29 et le 31 décembre (date limite de cette procédure) n'ont pas pu être récupérées à temps faute de connexion Internet. La mairie a donc dû engager une procédure auprès du tribunal d'instance de Libourne pour les valider malgré tout.

Étant donné la qualité du service rendu, la mairie a résilié son contrat avec Bouygues Télécom, et s'est tournée vers l'opérateur historique qui devrait la recueillir dans les tout prochains jours. Martine Tillet-Faurie a également annoncé que la commune lançait une action en justice pour réclamer des dommages et intérêts pour le préjudice subi et les frais engagés en conséquence.

L'ART POUSSE

CONCERT

SAMEDI 31 MARS

ST GERMAIN DE LA RIVIERE

RECOLTE DE SONS!!!

MAISON DU PAYS

AWENN (rock folk)

MELVIN' KOLCHA (ska rock)

TROIS P'TITS POINTS (chanson rock)

THE JACK (rock)

FOOTRACK DELUXE (DJ set)

8€

4€ - de 12 ans

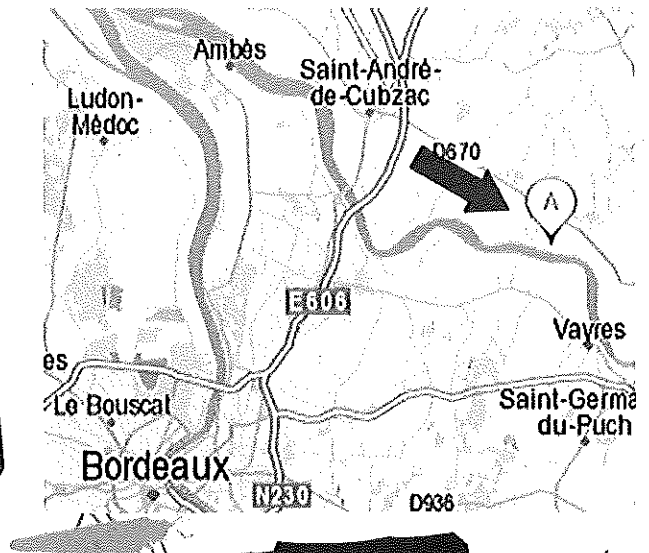
de 20h30 à 4h

Boisson et restauration sur place

www.myspace.com/lartpousse - assolartpousse@gmail.com - tel : 06.75.12.25.11.

L'ART POUSSE

lartpousse.c.la



A W E N N (rock folk)

Awenn s'embarque dans des courants celtiques, tribaux et même mystiques. Sur les traces d'artistes tels que Jeff Buckley, Ben Harper ou John Butler.

myspace.com/awennmusic

THE JACK (rock)

L'énergie de The Jack est une vague intarissable qui emporte tout sur son passage. Paroles à la croisée entre cynisme, humour et poésie. Un groupe plein de surprises... Audacieusement rock.

www.thejack.fr

FOUTRACK DELUXE (sound system alterno festif)

Foutrack Deluxe, C'est le sound system alterno-festif de Bordeaux qui mixe un joyeux foutrac de rock, electro, hip-hop swing et autres, dans ton salon, ta salle des fêtes, ta grange, ton bar ou ton jardin !

www.foutrackdeluxe.fr

MELTIN' KOLCHA (ska rock reggae)

Meltin' Kolcha joue une musique rock/punk cuivrée avec une touche de violon, et un flow regga. Avec pour atout principal son énergie sur scène. Le groupe offre de quoi bouger la tête autant aux amateurs de rock qu'aux fons de reggae.

<http://meltinkolcha.free.fr>

TROIS P'TITS POINTS

(brasier électro-poétique)

Trois P'tits Points a la flamme... incandescente, sa musique vous emporte dans des univers puissants et mélodiques à la croisée du rock, de la chanson et des musiques du monde. Un groupe hors du commun.

www.troisptitspoints.net

INFOS PRATIQUES

Toujours de 19h à 23h30
Du 20h30 à 24h du samedi
Maison du Peuple - 100 Boulevard de Gaulle
Bordeaux et festival de musique
à Périssac sur invitation
Avec le soutien de l'OFAC et de la
Communauté de Communes du
Fronsadais

et aussi...

23 Mars

Concert
au
Restaurant
La Fiesta
à Périssac

dès 20h / Repas concert
15 € / Entrée seule 5€

12 Mai

"Amène ton
son!" au
Caram Bar à
Galgen
& Foutrack

Deluxe



REPRÉSENTATION
EXCEPTIONNELLE

Dimanche 8 avril 2012

12h00

Salle des fêtes de La Lande de Fronsac



Le Grain d'Folie

12h30

Repas accompagné de
Chansons, Illusions, Humoriste

14h30

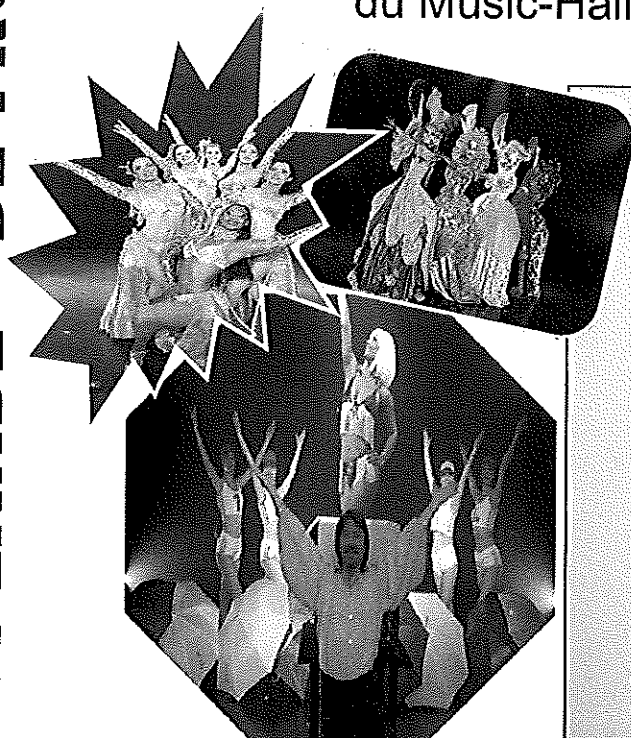
LA REVUE

Spectacle dans la grande tradition
du Music-Hall



Déjeuner
Spectacle
45 €

LA LANDE DE FRONSAC



Places limitées

Réservation impérative

Renseignements / Inscriptions

06.13.58.71.79 - 06.09.45.56.63

Traiteur

Au Fil
des Menus...

Apéritif

Yin et Yang de Foie gras

Crumble de noix de St Jacques
aux poireaux et au bacon

Filet de poulet farci
au Crèmeux d'asperges vertes

Farandole de légumes en brochette et
gratin de pommes de terre

Cornet de brebis et sa verdure

Confiture de cerises noires du Pays Basque

Craquant sablé poire, caramel beurre salé

Bon appétit !

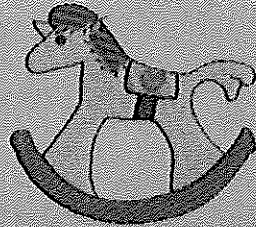
Céline et Jean-Christophe JEANNOT
Saint Louis de Montferrant
aufildesmenus@orange.fr
tel :06.14.67.56.28

Organisé par l'association
CARPE DIEM

www.assocarpediem-lalandedefronsac.com
asso.carpediem@hotmail.fr

CARPE
DIEM

NOUVEAU A GALGON



CHEVAL



BASCULE

Le Cheval à Bascule

*Sur la Place du Marché
(à côté de la poste)*

DEPÔT-VENTE EN PUERICULTURE

- * vente de vêtements de 0 à 10 ans
- * vente de jouets, livres petite enfance
- * vente de matériel de puériculture
(poussette, chaise-haute, transat...)

06 13 40 42 69

Ne pas jeter sur la voie publique.

Mots croisés FRV100 - Grille référence GR-001.

Imprimer la grille
la solution
Retour à l'accueil

HORIZONTALLEMENT

- 1 - Premier vin
- 2 - Revenus - Condiment à forte tête
- 3 - Colorations de peau - Parcours
- 4 - Temps de changement - Sacrifices
- 5 - Plantes vivaces - Autre do
- 6 - Grande voie en petit - Etain du chimiste - Invita
- 7 - Diable! - Copulative
- 8 - Personnel - Petite flûte
- 9 - Résine amère - Occasion de prendre une bûche
- 10 - Récipient de blanchisseuse

VERTICALEMENT

- A - Très ancien
- B - Accepté - Bobine mobile
- C - Greffer - Charpente
- D - Petite élue - Lichens
- E - Engagement - Note
- F - Affaiblies - Sigle national
- G - Sinistres initiales - Sue peut-être
- H - Fleuve côtier - Certain - Excessif
- I - Chaînes de montre
- J - Eternels béats - Petit singe

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2							■			
3								■		
4				■						
5		■					■			■
6			■			■				
7								■		
8			■		■					
9						■				
10										

Grilles 9x9 page 7



Niveau moyen www.sudoku-gratuit.fr

	7							5
		2	5		3	7	9	
				1	8		2	
1		5	3				7	2
	6	9			1			
	2		4		7	6		
	3		2	8		4		7
6				7				
		7			4		6	

7				9	4	5	1	6
	6		1					
8					2	7		4
	4					3	5	
			5		3	8		
3				1			4	2
5		7	6		8			
	9			5		1		3
				2			7	

					5	2		
		6			1	4		7
	7	5	8			1	3	
5	6		9	1	4			3
	8				5		1	
	1		7			6		
					9		4	
8			3		7			
			6	2		7		

				9		2		
9			1			5		7
		7		3				6
	4			7		1	8	
								2
	8		2	1		7		
	2				5	6	3	
	9			6				
	5	3		4	1	9	2	

	1	5			4			
		6				8	9	
			7	5				
	2		9			4	7	
	6				8	3	5	
	7	8		2			1	
	9	4		3		2		
		7					3	9
	8	1			6			

	5	1	6	8		7		
3				7		5	8	
	7	8						
						8		
				9			4	5
	9	5			7	3		
	6		8			1		
4				2	9		5	
		2	3		1	4		9

le mot en plus

Jean-Paul Cordier

ATTITUDE DE TOUT REPOS ↓ INTENSITÉ DU COURANT	REDONNER DU LUSTRE ↓ INCAPACI- TANTE	À LA FACE DE CARÈME ↓ ÉCLAIRER LA LANterne	DU TEMPS AVANT DE SE COUCHER ↓ FROIDS	POÈME LYRIQUE ↓ LAISSER TOMBER AGENT DE PUBLICITÉ	MANIFES- TATION DU VERTIGE ↓	AUTHEN- TIQUE ↓ PÈRE CÉLÉ- BATAIRE	ASSURE LA JONCTION ↓
	●						
CÉLÈBRE PLEUREUSE ↓ UNE COULEUR					DÉCHET NATUREL ↓ POINT DU JOUR	●	
					SRIGE D'AFRIQUE ↓ ON Y TOMBE EVANOUÏ		
BONS PETITS LOUPS ↓ PASSÉES AU BROYEUR			PARLER DE MARBOR ↓ CHARPENTE DE TOI			RÉPÉTÉE	
			PINCÉ ET MORDU ↓ DANS LES TRADITIONS				
POÉSIE CHANTÉE ↓ DEUX FOIS				DUCHESSE ↓ AMATEUR DE JEUX DE MAUX			CITÉ DU YORKSHIRE
		INDIVIDU LAMBDA ↓ FROMAGE CORSE		ANCÊTRE IRANIEN ↓ PLANTATION DU LIBAN		TU LE PRÉCÈDE ↓ ATTIRER L'OMBRE	
FAIT LA PEAU ↓ SANS GRAVITÉ	●		OUVRAGE FORTIFIÉ ↓ LANGUE THAÏE				
					JETÉE SUR LE CHAMP ↓ A DES TRAITS FINS		
PÈRE DE MATHILDE ↓ IL COMBAT EN HABITS DE LUMIÈRE PLUS SEULE					EN PÔLE POSITION ↓ SEAUX DE BOIS	●	
			MAÎTRE DU TONNERRE ↓ DANS LES VOILES		EXEMPLES DE BEAUTÉ ↓ VAINQUEUR D'HANNIBAL		
CE N'EST PAS LUI QUI PAIE LE PLUS CHER ↓	SERVICE DU SEIGNEUR ↓ PASSAGE ALPIN		PARTIE DU MONDE ↓ CONDITION NON NOBLE			DÉMONS- TRATIF ↓ RAMPES DE LANCÈMENT	DIEU ÉGYPTIEN
		VA À VAU-L'EAU ↓ FAIT LE MORT					SA CONDUITE EST ÉCOEU- RANTE
VIN PÉTILLANT ↓ CENTRE DE FORMATION			ÉQUIPE- MENTS DU BORNÉ ↓ BLASONS				
				ÉPLUCHÉ ↓ SHOOT		SOLDAT AMÉRICAIN ↓ MENNE MONNAIE	
COLÈRE DE MOULÈRE ↓ ROUE DE POULIE			TEST CUTANÉ ↓ ADJECTIF POSSESSIF		DÉVELOP- PEMENT ↓ VENU ICIGAS		●
		ILS N'ONT PAS L'AIR DE GRANDES ASPERGES				RÉPONSE AU PLÉBISCITE	
QUI LOGE DANS LE QUARTIER ↓						PIÈCES DU DOMAINE	
LORSQUE CETTE GRILLE SERA REMPLIE, METTEZ DANS LE BON ORDRE LES LETTRES SE TROUVANT DANS LES CASES MARQUÉES D'UN POINT ROUGE POUR OBTENIR LE MOT EN PLUS							

Appel à idées ...

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, vos envies, vos idées à l'aide de cette page qui vous est dédiée.

EXPEDITEUR (facultatif).....

ADRESSE MAIL OU POSTALE si vous souhaitez une réponse :.....

MESSAGE :.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

MAIRIE DE SAILLANS

1 Champ de Villard
33141 SAILLANS
Tel : 05.57.84.32.10
Fax : 09.70.62.09.98

E mail : mairie-de-saillans@orange.fr
Site Internet : www.mairiedesaillans.jimdo.com

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi mardi jeudi vendredi de 13h30 à 18h00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

05.57.84.32.10

Ouverte les mardi et vendredi de 14h00 à 18h00

E mail : bibliosaillans@yahoo.fr

GARDERIE / RESTAURANT SCOLAIRE

09.66.89.32.10



PRESIDENT(E)S DES ASSOCIATIONS SAILLANAISES :

Le Fusil Saillanais

M. Bernard SEGUY 05.57.84.32.04

La Gym volontaire

Mme Isabelle GAUTIER 05.57.74.37.02

Le Comité des Fêtes

Mme Bénédicte VARREON 05.57.84.39.72

L'Amicale des Parents d'Elèves

Mme Sandrine PY 06.32.81.04.82

Les Amis de l'église

M. Henri TROCARD 05.57.84.37.35

L'Amicale des Anciens Combattants

M. Jean TILLET 05.24.24.51.97

Moments de Bien-être (Réflexologie)

Mme Fanny FUDAL 06.23.39.33.92

AOC SAILLANS

M. Jean-Luc BONNAUD 05.57.25.92.98

TOU'ZAZIMUTS (Randonnée)

M. Gilbert MALEIX 06.26.44.35.79

La Boule Saillanaise

M. Franck CHAMPDAVOINE 06.76.50.92.04

ASSISTANTES MATERNELLES A SAILLANS :

Christine BONNAUD 05.57.25.92.98

Baby-sitter : Aurélie SOURD 06.81.51.20.85

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) DU CANTON

Mme Denise PERRIN-MAGLIONE 05.57.68.91.70

Autres NUMEROS UTILES

Déchetterie de VERAC : 05.57.84.35.67

Ecole : 05.57.84.30.31

FRANCE TELECOM (en cas de poteaux dangereux,
câbles décrochés, chambres détériorées) : 0800 083 083

GDF SUEZ : Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33 /
Raccordement : 0 810 224 000

Gendarmerie de VILLEGOUGE : 05.57.84.86.50

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage :
05.57.74.39.50

Restaurant Les Catalpas : 05.57.74.29.21 /
06.31.04.86.35

Service Départemental d'Incendie et de Secours

(SDIS) : Urgence : 18 Standard : 05.57.55.89.41

SIAEPA (assainissement) : 05.57.43.63.40

SIVU (Chenil) : 05.57.69.69.88

SMICVAL (ordures ménagères et déchetterie) :
05.57.55.39.79

SOGEDO (réseau d'eau) : 05.57.94.01.70

TAXI GALGON : 06.79.69.13.95

TransGironde Réseau des cars : 09.74.50.00.33